



Remboursement kilometrique

Par **anna83**, le **24/05/2008** à **09:31**

Bonjour,

Je suis en CDD depuis trois ans dans la meme société. Je travaille d'Avril à septembre en tant que négociatrice en immobilier. Cette année il y a eu un changement de propriétaire. Je me vois avec beaucoup plus de responsabilité et surtout à utiliser beaucoup plus ma voiture pour le meme salaire... Est-ce qu'en tant que négociatrice immobilier salarié, je peux leur demander une indemnisation financière pour mes frais de voiture?

Je n'ai également toujours pas de toilettes ni de point d'eau dans mon bureau où j'y passe 30 heures par semaine et 36 heures en été.

Merci,

Anne Degois